

Le P'tit Degréen



Meilleurs vœux
2020

✓ OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Mercredi : 16h à 18h
Vendredi : 9h30 à 12h

Tél. 02 43 27 70 95
Fax 02 43 27 77 47

Courriel : mairie.degre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-degre.fr

✓ PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 18h à 19h30

Le samedi de 9h30 à 12h

✓ GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :

- Brigade de COULANS-SUR-GÉE

Tél. 02 43 88 82 06

- Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78

- Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

✓ Site internet

N'hésitez pas à consulter notre site internet.

www.mairie-degre.fr



✓ Solidarité et Travail

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition des salariés :

- Auprès des particuliers
- Auprès des associations
- Auprès des entreprises agricoles
- Auprès des exploitants

Une utilisation souple et simple

Tél. : 02 44 81 73 41

E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr

Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15

Mercredi de 14h à 16h

✓ Déchets verts de Degré

Horaires d'ouverture :

Octobre à mars : Lundi de 16h/18h et Samedi de 14h/18h

Avril à sept. : Lundi, mercredi et vendredi de 16h à 18h - Samedi de 14h/18h

✓ Déchetterie de Conlie

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14h à 18h (particuliers et professionnels) ; samedi, de 9h/12h - 14h/18h (particuliers). Fermée les dimanches et jours fériés. **Localisation** : A Conlie, entre les routes de Mézières-sous-Lavardin et Neuville-lais. Tél. 02 43 20 28 23

✓ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie.

Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

✓ RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre 2019, selon les conditions suivantes :

- Être majeur
- Posséder son domicile dans la commune, y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2020.

✓ AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et le vendredi : 9h00 à 12h00
- Samedi : 9h30 à 12h00

Attention, la collecte du courrier, des recommandés ou colis pour le bureau Centre s'effectue du lundi au samedi, vers 12h30

✓ Au P'tit Marché Degréen épicerie associative

Lundi : fermé

Mardi : 8h30-12h / 16h30-19h

Mercredi : 8h30-12h / 16h30-19h

Jeudi : 8h30-12h / 16h30-19h

Vendredi : 8h30-12h / 16h30-19h

Samedi/Dimanche : 8h30-12h30

Tél : 02 43 42 69 80

✓ POISSONNERIE

- Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL

Tournée le jeudi - Tél : 02 33 60 69 32

✓ PIZZAS

LE CAMION IL GRANDO

Vente de Pizzas, place de l'église

le lundi de 17h30 à 20h15

✓ BOUCHERIE

Boucherie des Halles - 72240 CONLIE

Tournée le vendredi

Tél : 02 43 20 50 27

| TARIF DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRE 2020 | | | |
|---|------------------------|-------------------------|------------------------|
| AFFECTATION DE LA SALLE | NBRE DE PERSONNES - 50 | NBRE DE PERSONNES - 100 | NBRE DE PERSONNES +100 |
| VIN D'HONNEUR Habitants DEGRE | | 101 € | |
| VIN D'HONNEUR Extérieurs DEGRE | | 189 € | |
| REUNIONS EXTERIEURES | | 184 € | |
| LOUEUR HABITANT location d'une journée | 198 € | 248 € | 314 € |
| LOUEUR HABITANT location d'un week-end | 233 € | 293 € | 411 € |
| LOUEUR-EXTERIEUR location d'une journée | 367 € | 463 € | 619 € |
| LOUEUR-EXTERIEUR location d'un week-end | 383 € | 534 € | 727 € |
| LOUEUR-HABITANT Soirée DANSANTE | | 198 € | |
| LOUEUR-EXTERIEUR Soirée DANSANTE | | 697 € | |
| LOUEUR-HABITANT Soirée SPECTACLE | | 109 € | |
| LOUEUR-EXTERIEUR Soirée SPECTACLE | | 198 € | |
| ASSOCIATION COMMUNALE | | Forfait 15 € | |
| DIVERS | | Forfait 15 € | |
| Vaisselle casée | | 2 € /pièce | |
| Table casée | | 12€ | |

✓ Pompiers : **18**

✓ Samu : **15**

✓ Syndicat d'eau
02 43 27 74 61

✓ ALÉOP

Transports urbains

02 43 39 90 72

Ligne 209 (Rouez - Le Mans)

✓ ERDF

0 810 189 294



Ce n'est plus un secret pour personne, ma présence dans la commune comme Maire prendra fin définitivement lors des élections du printemps prochain.

Ces deux mandats auront été une expérience passionnante, riche et très instructive. Mais l'évolution de la fonction de maire et d'adjoint en terme de problèmes à solutionner et d'attente de la population est devenue trop chronophage et empiète sur toutes autres activités et vie privée.

Je n'ai d'ailleurs pu mener cette fonction qu'avec une famille très compréhensive et une équipe municipale rapprochée et très impliquée.

D'autant plus que, sur plusieurs sujets, ou nous avons passé énormément de temps, les décisions et obligations se sont imposées sans tenir compte de nos avis, ce qui a laissé place à une certaine rancœur.

Le premier de ces sujets a été l'extension de la communauté de communes qui a détruit le relationnel et la confiance entre les élus après de nombreuses années passées à se connaître.

L'État, grand ordonnateur de cette réforme a dessiné les contours de notre territoire contre l'avis des élus locaux et succombant aux sirènes ou aux appels au secours de quelques barons politiques.

Les conséquences économiques ont été et sont très impactantes pour nos petites communes et ont provoqué l'annulation de tous les grands projets structurants pour rentrer dans un objectif de gestion exclusif du fonctionnement des nouvelles collectivités.

Le second a été le long processus de la construction de la ligne LGV et toutes les problématiques subies depuis sa mise en service. L'État nous a fait croire que nous avons beaucoup de cartes en main pour adoucir son impact, mais nous avons appris à nos dépens que le seul partenariat qui vaut est celui entre l'État et le titulaire du marché.

Nous pensions pouvoir nous appuyer sur la préfecture afin de défendre l'intérêt de nos communes et des habitants. Quelle erreur ! Si maintenant, une réparation pouvait avoir lieu, elle serait financée en grande partie par nos collectivités et toujours réalisée par ce constructeur.

La troisième a été la constatation de perte très importante de dotation avec des explications très incomplètes et surtout incompréhensibles au vu de nos territoires.

Dire que nous sommes devenus une commune riche par un trait de plume de Bercy ne se ressent pas au quotidien. Et comme nous sommes riches, nous pouvons financer notre quotidien et nos projets par l'impôt local.

Le quatrième est l'ensemble des difficultés rencontrées pour la réalisation du nouveau lotissement. Une fois de plus, les services de l'État mettent une énergie folle et pointilleuse à dénaturer notre projet.

De plus la communauté de communes par l'intermédiaire du PLUI s'entend à décider de l'aménagement futur de notre commune. Quelle énergie pour infléchir un tant soit peu ces décisions !

Là, s'arrête ma mauvaise humeur, et je vous assure aussi d'avoir passé de merveilleux moments pendant ces 12 années, avec des conseillers impliqués et investis et une équipe d'employés municipaux ayant une haute idée du service public.

Mais nous regrettons toujours ce que nous aurions pu faire de mieux, en pesant, à des moments clés de tout notre poids, comme cela a pu se faire pour le maintien de notre 5ème classe.

Nous referons lors de la cérémonie des vœux du vendredi 3 janvier prochain à la salle polyvalente un tour d'horizon de ces deux mandatures autour d'un verre. Nous évoquerons aussi les projets engagés que ne manqueront pas de prolonger les prochaines équipes pour que Degré puisse continuer son évolution et marquer ce territoire.

En attendant, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année à vous et à tous vos proches.

Dominique GENEST
Maire

BILAN...

> *Création et maintien d'équipement :*

- Atelier technique intercommunal
- Forte implication sur la création de l'aire des déchets verts intercommunale
- Mise aux normes de la salle polyvalente pour la commission de sécurité
- Mise en sécurité des dépendances de la maison des associations
- Programme d'extension de l'assainissement collectif
- L'aménagement de l'annexe de l'épicerie.
- L'achat de terrain pour la création du lotissement du chanvre
- Le rafraîchissement des locaux de la mairie

> *La voirie :*

- Enfouissement rue principale et éclairage public
- L'aménagement de l'entrée de bourg route du Mans
- La sécurisation de la route de Lavardin

> *Les combats :*

- Négociation d'un PLUI
- Maintien de notre 5ème classe.
- Suivi de la construction et de la mise en service de la LGV
- Obtention d'un permis de lotir pour le lotissement

> *Passage à l'ère numérique :*

- La mise en place de la fibre optique sur l'ensemble de la commune
- La création d'un réseau informatique pour l'école et la fourniture d'équipements
- Le panneau d'information centre bourg

> *Intérêt général :*

- Soutien sans faille de l'ensemble des associations
- Arrêt progressif de l'utilisation des produits phytosanitaires

> *Les projets en cours mais non aboutis :*

- La transformation d'un point de vue énergétique et phonique de la salle polyvalente
- La viabilisation du lotissement

Conseil Municipal du 21 mai 2019

■ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par circulaire préfectorale du 7 mars 2019 relative aux indemnités de gardiennage des églises communales, le plafond indemnitaire pour le gardiennage des églises est maintenu à 120,97€ par édifice pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer la somme de 120,97€ à la personne assurant le gardiennage de l'église de Degré pour l'année 2019.

L'indemnité sera soumise aux prélèvements sociaux CSG et CRDS.

■ Le Maire rappelle que chaque année il convient de voter l'augmentation ou non du prix du m³ d'eau consommé pour la taxe d'assainissement et le prix de l'abonnement au réseau.

Au vu du budget assainissement voté le 28 février 2019, le Maire propose de ne pas augmenter le m³ d'eau consommé ni le prix de l'abonnement pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir le prix du m³ au tarif de 1.22€ et de laisser l'abonnement à 74.69€ pour la période du 01 Avril 2019 au 31 Mars 2020.

■ Le Maire rappelle que le projet de brancher le hameau des Haies au réseau d'assainissement collectif est lancé. Les travaux seront effectués pendant la période estivale.

Il convient d'établir le prix de la taxe de raccordement qui sera demandée à chaque foyer se raccordant.

Après étude et réflexion les membres du Conseil Municipal décident qu'une somme de 1000€ sera demandée lorsque le foyer se branchera au réseau collectif et que son installation sera validée conforme à la réglementation en vigueur.

■ Compte rendu du rendez-vous avec la Sous-Prefète :

Monsieur le Maire a envoyé un mail à la sous-préfecture pour affirmer son mécontentement vis-à-vis de la perte assez importante d'une partie de la dotation de solidarité rurale ainsi qu'une perte de la DETR relative à la construction de l'atelier.

Un rendez-vous a été fixé avec le Maire et deux adjoints ont été reçus.

Nous avons appris que nous ne faisons plus partie des 10 000 communes de France les plus pauvres d'où une baisse de moitié de la dotation, et l'an prochain la nouvelle est que nous n'en aurons plus du tout. La baisse de la DETR correspond à des non prise en compte de certains travaux pourtant nécessaires mais non éligibles.

Ils nous redisent que DEGRE a un revenu médian élevé.

La question de la fermeture de classe a été aussi évoquée, mais ils n'ont aucun pouvoir sur la décision.

LGV/ des annonces dans les journaux mais pas plus de confirmations sur la suite des événements

■ Point sur les travaux

- Voirie faite route du Mans

- Parking de la salle fait

- Ralentisseur route de Lavardin : travaux effectués dans la semaine

- Travaux sur le pont de l'autoroute prévus du 15 septembre au 20 novembre

- Travaux restreints par rapport à ceux prévus au budget pour la salle polyvalente à la suite de baisse de dotations.

■ En application de la loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap ainsi que la scolarisation en milieu ordinaire à temps plein ou partiel des élèves présentant un handicap constituent un objectif prioritaire de l'éducation nationale.

De même, le récent décret n°2018-647 du 23 juillet 2018 relatif au temps périscolaire

incite au respect d'une charte qualité au travers de laquelle la collectivité s'engage à assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant rester sur la pause méridienne en particulier des enfants en situation de handicap

Les acteurs fédérés autour de ce partenariat cherchent à favoriser l'intégration sociale d'un enfant souffrant d'un handicap pour une inclusion en milieu scolaire ordinaire et périscolaire.

Les différentes actions menées visent notamment à :

Accroître le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire

Permettre à cet enfant de suivre une scolarité au sein des dispositifs de droit commun

Conforter et développer les apprentissages scolaires, sociaux et relationnels en instaurant des opportunités d'échanges dans tous les temps de vie à l'école (récréation, pause méridienne)

Une AVS le seconde pendant le temps scolaire et la charge financière que cela représente est prise en charge par l'Éducation Nationale. Par contre l'autre personne qui le prend en charge le midi de 12h15 à 13h45 est à la charge de la famille. Cette charge financière est très importante pour les parents et devenue quasiment impossible à gérer.

Les parents demandent s'il est possible que la commune prenne en charge la rémunération de la personne s'occupant de lui à la pose méridienne.

Un devis a été demandé à l'association AMAPA qui gère le personnel compétent à cette mission. Le nombre d'heures prévu par semaine est de 6 avec un nombre d'intervention par semaine de 4, de 11h45 à 13h15 le lundi, le mardi, jeudi et vendredi.

Afin de sécuriser au mieux ce partenariat, il est nécessaire de définir les responsabilités et les engagements pour chacune des parties. C'est en ce sens qu'une convention sera établie pour la rentrée de septembre 2019 en étroite concertation entre la commune de DEGRE et l'école primaire Claude Monet de Degré

QUAND LES HOMMES ET L'INDUSTRIE SE METTENT AU SERVICE DE L'ÉLEVEUR

5 gammes complètes de matériels

COSNET^{SA} Matériel d'élevage **COSNET^{SA} Matériel agricole**

La GÉE **La GÉE** **La GÉE**
Les résines au service de l'élevage Les résines au service de l'élevage Les résines au service de l'élevage

MATÉRIEL D'ÉLEVAGE **PROTECTION** **L'ÉQUIPEMENT DU CHEVAL**

72550 COULANS SUR GÉE - Tél. 02 43 88 85 90 - Fax 02 43 88 76 58

DEGRÉ

NEXYMO
L'immobilier à la carte

FNAIM
AGIR POUR LE LOGEMENT

Vous vendez votre bien !!!
Votre agent immobilier, spécialiste de votre secteur vous fait bénéficier de son réseau et de ses compétences pour trouver VOTRE acquéreur.

Estimation de bien gratuite

Anthony PETIT - 8, route d'Aigné - DEGRÉ
Tél. 06 23 54 18 30 - agence.nexymo@gmail.com
www.nexymo.fr

Conseil Municipal du 9 juillet 2019

■ Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2019 (FPIC)
Pour la communauté de commune il y a une perte de 50 000€ et 4 500€ pour la commune de DEGRE. Pour l'année 2019, les 2/3 ont été préservés mais nul ne sait ce qui se passera en 2020.

■ Le Maire rappelle que le projet de démolir l'ancien atelier a été pris lors d'un conseil précédent. Des devis ont été demandés. Seule l'entreprise PELTIER a répondu.
SAS PELTIER 2 790.00€ TTC
Après étude et réflexion du devis proposé le Conseil Municipal
- Accepte la proposition de l'entreprise PELTIER car elle répond aux demandes de travaux demandées et aux prévisions budgétaires.
- Autorise le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier.

■ Le Maire expose à l'assemblée que d'une part, le logement communal situé 24, rue Principale sera libre à la location à partir du 31 août 2019 et que d'autre part, Monsieur Adrien PATOUREAU, domicilié chez ses parents au lieu-dit « La Varanne » à TORCE SUR SARTHE est intéressé pour louer cet appartement au 13 septembre prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- Accepte de louer au locataire le logement communal à partir du 13 septembre 2019
- Fixe le montant du loyer à 380,00€ mensuel précisant que les locataires doivent régler les charges eau électricité et chauffage.
- Demande le versement d'une caution équivalente à un mois de loyer
- Charge le Maire d'intervenir auprès de Maître Solenne GAGNEBIEN, notaire à La Milesse pour la rédaction du bail qui sera signé par les deux parties (locataire et la commune).
Tous les frais notariaux seront pris en charge par la commune.
- Donne tout pouvoir à monsieur le Maire ou à la 1^{ère} Adjointe pour signer toutes pièces relatives à ce dossier.

■ Le contrat des photocopieurs (école et mairie) arrive à terme. Le nouveau contrat proposé comme suit :

Nouvelle location :
Loyer 2 copieurs avec forfait couleur de 6800 pages et un forfait noir de 10000 pages, 816.49€ HT
Copies supplémentaires noires 1679 x 0.052 et copies supplémentaires couleurs 1015 x 0.052 = total 878.00€ HT

■ Point sur les travaux estivaux à effectuer sur l'école.

- Des demandes ont été faites au dernier conseil d'école par l'équipe enseignante
- Mettre une boîte à livres sous le préau, un caisson pour les ballons et un coffre pour ranger les raquettes et balles du tennis de table
- Mettre en réseau les PC et les photocopieurs
- Mettre en service pour la rentrée le digicode
- Prévoir l'achat des derniers rideaux dans la classe de Marina

■ Monsieur Le Maire propose de nouveaux tarifs garderie pour l'année scolaire 2019 - 2020

Après réflexion, les membres du Conseil Municipal décident qu'à partir du 1^{er} septembre les prix de la garderie seront fixés comme suit :

- Garderie matin : 1.70€
- Garderie soir : 2.08€
- Garderie matin/soir : 3.16€

■ Monsieur Le Maire propose de nouveaux tarifs cantine pour l'année scolaire 2019 - 2020

Après réflexion, les membres du Conseil Municipal décident d'appliquer une hausse de 2% sur les tarifs cantine à partir du 1^{er} septembre 2018 et fixent les prix des repas comme suit

- Repas Adulte : 4.57€
- Repas Enfant : 3.55€

■ Monsieur Le Maire rappelle que le repas des Aînés est offert aux Degréens de 65 ans et plus à l'occasion du 8 mai.

Monsieur Le Maire propose que comme les années précédentes, un bon d'achat soit délivré aux personnes n'ayant pas pu prendre part au repas organisé par le CCAS.

- Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident d'offrir aux couples absents lors du repas un bon d'achat de 20€ à utiliser à l'épicerie « Au p'tit marché Degréen ».
- Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident d'offrir aux personnes seules n'ayant pu être au repas un bon d'achat de 15€ à utiliser également à l'épicerie « Au p'tit marché Degréen ».

■ Football Club DEGRE : permission de créer un auvent devant la buvette suite à une demande à la mairie et auprès de l'organisme instructeur des demandes préalables de travaux. Une équipe B ainsi qu'une équipe féminine seront opérationnelles à la rentrée.

■ Une esquisse du lotissement est présentée. Des réajustements seront à prévoir suivant les remarques des différents intervenants.

■ Première réunion de chantier pour la fibre avec Sarthe Numérique : Problème : la commune malgré ses relances par mail ou téléphone n'a jamais reçu le plan d'élagage à effectuer sur les différentes routes.

Au vu de la saison et des travaux agricoles (moisson), le déploiement de la fibre va être retardé pour permettre aux propriétaires et agriculteurs de pouvoir élaguer dans des meilleures conditions.

Suite à une entrevue avec certains d'entre eux, la décision d'arrêter la date du 30 novembre 2019 a été validée pour la fin des travaux d'élagage. Un courrier sera envoyé aux personnes concernées avec un plan.



Garage CHAUFOR AUTOMOBILES

**Réparation et entretien toutes marques
habilitation véhicule hybrid et climatisation**

**Pare brise - Tôlerie • Peinture • Dépannage 7/7
Gaz • AD Blue • Pneus service rapide**

Station de Lavage + Aspirateur 7/7

Sortie CHAUFOR NOTRE DAME, sur gauche, direction Laval - RD 357 La Groie **Tél. 02 43 88 80 85**

**Vente véhicules
neufs et occasions
Reprise
Recherche personnalisée !**

**24h/24h
Station service**



TOTAL

EXPERT



Conseil Municipal du 3 sept. 2019

■ Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que la présente convention de la fourrière animal – accueil des animaux avec ramassage – est conclue jusqu'au 31 décembre 2019 et que la redevance pour 2020 est fixée à 1.68€ TTC par habitant (811) soit 1 362.48€

Le Conseil Municipal :

décide de renouveler pour l'année 2020 la convention établie entre la société CANIROUTE et la Commune de DEGRE.

Autorise monsieur le Maire à signer celle-ci. Inscrit au budget principal la rémunération due à la société.

■ Comme chaque année, un concours de fleurissement a eu lieu cette année sur des critères établis en 2009

Le Conseil Municipal décide d'attribuer cette année comme l'année précédente, des chèques cadeau aux sept inscrits à faire valoir dans le magasin de jardinage « Point vert » installé à Trangé. Ces chèques cadeau seront remis lors de la cérémonie des vœux organisée courant janvier 2020

Le classement fleurissement 2019 et valeur du chèque cadeau correspondant :

- BACHELOT Jean-Louis : 25€
- BEAURY Michel : 15€
- DENIAU Monique : 20€
- DORIZON Auguste : 20€
- LETESSIER Nicole : 25€
- MANIGAULT Gabrielle : 30€
- MORANCAIS Mariette : 15€
- VACHER Monique : 10€

■ Vu le courrier de notification du rapport 2019 de la CLECT en date du 17 juillet adressé par Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé.

Considérant que ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 24 communes membres, Considérant que pour les attributions de compensation de droit commun ledit rapport

-doit être adopté à la majorité qualifiée des communes membres (la moitié des communes représentant les deux tiers de la population de l'E.P.C.I. ou les deux tiers des communes représentant la moitié de la population de l'E.P.C.I.),

Considérant que la C.L.E.C.T. a traité les flux financiers engendrés par les transferts de compétences effectués au 1^{er} janvier 2019, à savoir le transfert des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, Vu le Code général des impôts, Vu le Code général des Collectivités Territoriales, Vu le rapport 2019 d'évaluation des charges transférées adopté à l'unanimité par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées le 9 juillet 2019

Considérant qu'il convient que chaque Conseil Municipal se prononce sur le rapport de la CLECT de la 4CPS en date 9 juillet 2019

Les membres du Conseil Municipal décident après délibération :

DE NE PAS APPROUVER le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2019 de la 4CPS joint à la présente délibération,

DE NOTIFIER cette décision à Monsieur le Président de la 4CPS

■ Point travaux :

- Ecole les travaux demandés au dernier conseil d'école ont été réalisés. Reste les stores, un sèche main électrique dans les toilettes adultes du restaurant scolaire à poser. Soucis d'internet à la rentrée.

- Assainissement :

Travaux de terrassement effectués pour le hameau des Haies.

■ Point rentrée scolaire :

- 109 élèves cette année contre 107 en 2018

- Il n'y a pas eu de comptage mais il faut rester vigilant.

■ Cession des chemins ruraux : problèmes de bornage ce qui retarde le dossier.

Conseil Municipal du 8 oct. 2019

■ Monsieur Le Maire rappelle qu'un riverain de l'ancien atelier communal voué à la destruction cadastré AB n°4 Aa demande à l'acquérir. Sur cette partie de cet espace, le projet d'une nouvelle construction pour stocker du petit matériel communal est prévu. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, le devenir de la partie qui reste. Doit-on la conserver pour l'aménager en parking ou la céder au riverain demandeur ? Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas céder ce terrain. Un courrier sera envoyé au riverain pour lui annoncer la décision du Conseil Municipal.

■ Dans le cadre d'une demande de subvention de l'Etat pour l'année 2019, le projet susceptible d'être éligible est :

Réhabilitation énergétique et sanitaire de la salle polyvalente. Après délibération, le Conseil Municipal adopte le projet précité, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes.

Origine des financements :

- Maître d'ouvrage : 15 000€

- DETR : 11 600€

- Conseil Régional : 20 500€

- FST : 25 505€

Total : 72 605€

Le Conseil Municipal

- autorise M. le Maire à déposer une demande au titre de la FST 2019

- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année 2019

- atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement

- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux

■ Représentants 4 CPS

- Nombre de représentants (élus) au sein de la Communauté de Communes aux prochaines élections pour la commune :

1 titulaire + un suppléant (refus de la part de la 4CPS d'en avoir 2)

Venez découvrir et goûter les pizzas artisanales
du **CAMION IL GRANDO**

Pâte Maison, produits frais assurés
et saveurs diverses vous y attendent !

Tous les lundis, place de l'église à DEGRÉ
de 17h45 à 20h15

Réservations : 06 05 20 31 64

Association Intermédiaire



3, rue de Cures - 72240 CONLIE
Tél. : 02 44 81 73 41

Services aux
particuliers

Conseil Municipal du 8 oct. 2019

■ Modification de l'article 7 du règlement de la salle polyvalente

- **Article 7 Actuel** : En cas d'ouverture d'un débit temporaire de boissons, l'organisateur devra déposer une demande auprès de la mairie.

Pour les manifestations privées et publiques, **l'heure de fermeture est fixée à 2 heures**. Suite à la circulaire préfectorale portant réglementation sur la diffusion de musique amplifiée dans les salles polyvalentes. Il est demandé impérativement que les portes et fenêtres extérieures de la salle soient fermées afin de limiter les nuisances auprès des riverains. De même il est demandé de respecter la tranquillité des riverains à l'arrivée comme au départ sur les parkings en évitant tous débordement de bruits de portières et de voitures.

- **Article modifié** : En cas d'ouverture d'un débit temporaire de boissons, l'organisateur devra déposer une demande auprès de la mairie.

Pour les manifestations privées et publiques, **l'heure d'arrêt de toutes émissions sonores amplifiées est fixée à 2 heures**. Suite à la circulaire préfectorale portant réglementation sur la diffusion de musique amplifiée dans les salles polyvalentes. Il est demandé impérativement que les portes et fenêtres extérieures de la salle soient fermées afin de limiter les nuisances auprès des riverains. De même il est demandé de respecter la tranquillité des riverains à l'arrivée comme au départ sur les parkings en évitant tous débordement de bruits de portières et de voitures.

Conseil Municipal du 19 nov. 2019

■ Monsieur Le Maire rappelle qu'un habitant du lotissement « La Mare » a demandé d'acquérir une parcelle cadastré AB n° 62. Cette parcelle se trouve dans le périmètre

d'aménagement du nouveau lotissement « Le Chanvre »

Au vue des obligations qui nous sont imposées pour obtenir le permis de lotir (loi sur l'eau, nombre de construction, aménagements piétonniers, haies de séparation...) et après avoir cherché une autre solution avec notre bureau d'études, nous ne pouvons pas accepter cette proposition sans mettre à mal l'équilibre de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse la proposition de cet habitant. Un courrier lui sera envoyé pour lui annoncer la décision du Conseil Municipal.

■ Cession éventuelle de la parcelle AB 26, après discussion et réflexion, les membres du conseil demandent à Monsieur Le Maire que soit envoyée une lettre aux 5 riverains de celle-ci afin de les informer de cette éventualité de cession avec les conditions de vente. Suite à leurs réponses, une réunion sera organisée.

■ Point sur le nouveau lotissement Suite aux retours de la DDT à propos de la zone humide, il est nécessaire de faire une étude de faisabilité pour l'aménagement d'une zone humide compensatoire avec modalités de gestion de la zone humide existante. Cette prestation sera faite par le bureau d'études THEMA Environnement pour un coût de 4 675.00€ HT.

■ La commune resterait à 15 maisons/hectare Autorisation de la construction de 42 maisons jusqu'en 2030 Zone humide de 5000 m² environ en moins d'où la demande de remettre la zone 2Aub

■ Réflexion sur la possibilité de réduire le coût de la salle polyvalente lorsqu'il y a des soucis techniques (équipements intérieurs). Les membres ne souhaitent pas appliquer de réduction D'une part le cas s'est déjà produit avec courrier en mairie et qui n'y avait pas eu de réduction. D'autre part, le prix de la location n'est pas excessif.

■ Prolongation de la durée des travaux sur le pont de l'autoroute jusqu'au 13 décembre maximum (si la durée est plus courte le pont sera ouvert avant). Coût pour la couche de roulement du tablier reste à charge de la commune pour la somme de 6 063.00€ HT.

■ Le 9 novembre 2019 Rencontre d'élus sarthois et d'élus concernés par la LGV Sud Europe Atlantique (Tours-Bordeaux) But de cette rencontre : favoriser le rapprochement des forces vives, élus et associations, sur les deux lignes LGV inaugurées le 2 juillet 2017 et dont les Riverains rencontrent les mêmes problèmes.

Le réseau fibre optique Très Haut Débit



L'arrivée de la fibre accuse un retard de plusieurs semaines du fait des travaux d'élagage.

Une réunion publique d'information sera organisée pour répondre aux questions de chacun avant la phase de commercialisation. Nous vous en tiendrons informés.

MAGNUM
fabriquant depuis 1988

Remorques

Votre spécialiste remorques pour professionnels et particuliers
Bennes - Bagagères
Porte mini-pelle - Vans etc...
Location de remorques.



Z.A DE LA PREFECTURE - LES MAISONS ROUGES / 72650 TRANGE
02 43 88 70 75 - www.remorquesmagnum.fr

COSNET TP

vous aménage l'espace

Francis Cosnet

DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66
www.f-cosnet.fr

DÉMOLITION - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - VRD

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Au 1^{er} janvier 2020, le service de portage de repas à domicile, jusqu'à présent géré par l'association Familles Rurales de la Champagne Conlinoise, sera repris par la Fédération départementale de Familles Rurales.

Celle-ci fera appel au même fournisseur Prestalim et gèrera les tâches administratives inhérentes au service. Pour la cinquantaine d'usagers du service sur le territoire de la 4CPS, ce changement de gestionnaire entraînera quelques évolutions de la prestation à partir de début janvier (tarifs, jours et heures de passage ...). La Fédération ne proposera plus d'accueil à Conlie. Comme auparavant, le service sera assuré dans les 24 communes de la Communauté de Communes et ce, 7 jours /7 par des livraisons effectuées 4 fois par semaine

Des menus équilibrés et diversifiés avec possibilité d'avoir des menus de régime (sans sel, sans sucre, sans graisse...) et des repas à texture modifiée pour les personnes ayant des problèmes de dentition.

Ce service peut être utilisé avec beaucoup de souplesse :

- **De façon permanente** pour un à sept jours par semaine au choix de l'utilisateur.
- **De façon temporaire** : quelques jours lors d'une convalescence ou pendant la saison hivernale.

Contact :

Familles Rurales Sarthe
34 Rue Paul Ligneul - Le Mans
Benoit Desgranges
Tél 02 43 39 75 03
portagerepasadu@gmail.com



Banques Alimentaires



Alors que la France compte 9,3 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, le réseau des Banques Alimentaires mobilise chaque année plus de 130.000 bénévoles qui collectent pas moins de 11% des denrées annuelles en 3 jours.

Les Banques Alimentaire réparties sur tout le territoire ont pour seul objectif d'apporter une aide alimentaire de qualité aux personnes en situation de précarité.

Grâce à la Collecte Nationale, les Banques Alimentaires récupèrent des produits secs pour compléter les produits frais récupérés et distribués quotidiennement. Ainsi, les associations partenaires des Banques Alimentaires sont en mesure de proposer différents types de produits ce qui favorise l'accès à une alimentation sûre, saine et diversifiée.

A l'occasion de la Collecte Nationale les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre 2019, la Banque Alimentaire de CONLIE a récupéré :

2019 : 2077 kg
2018 : 2036 kg
DEGRÉ, P'tit Marché Degréen
2019 : 32 kg
2018 : 30 kg

Un grand merci aux donateurs et en particulier aux Degréens lors de leur passage au P'tit Marché Degréen.

Centre Social Marie-Louise Souty

Le Centre Social Marie-Louise Souty se veut avant tout être la maison des habitants de la 4CPS et un lieu ressource pour les associations du territoire. Agréé et financé par la CAF, ainsi que par la 4CPS, le Centre Social regroupe des bénévoles de tout le territoire, et c'est bien là sa raison d'être. De multiples partenaires tel que la MSA, les services de l'Etat et du département ou encore la Mission Locale contribuent à garder des services publics de proximité dans les murs du Centre Social.

Vous trouverez un service pour les enfants et les pré-ados les mercredis et les vacances. L'équipe de professionnels propose des animations de 3 à 14 ans. Les loisirs en famille sont organisés avec les animatrices et les habitants pour proposer des sorties de proximité, ou un peu plus loin. La plupart des sorties sont ouvertes à tous les habitants, et c'est une occasion de découvrir le reste des actions du Centre Social.

Dans les années futures, le Centre Social devra aller vers les associations du territoire et les collectivités et enrichir les pratiques des uns et des autres. Il s'agit d'allier nos savoir-faire pour mieux se connaître et accompagner les initiatives des habitants.

AcseS est un acteur socio-économique important de l'association du Centre Social.

L'objectif premier est d'accompagner ses salariés dans leurs projets professionnels. Et ceci grâce aux collectivités et entreprises du territoire qui font intervenir AcseS pour l'entretien des espaces verts et de leurs bâtiments. Maintenant AcseS doit aussi être une ressource pour les entreprises locales et permettre avec Pôle Emploi, la DIRECCTE et le département de former les futurs salariés des entreprises locales, ou des futurs chefs d'entreprises.

Retrouvez notre agenda sur
Facebook @CSMLSouty
01 allée Marie-Louise Souty
72240 Conlie
02 43 52 11 50

csonlie72@wanadoo.fr
ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Le vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h

D'une Fleur à L'autre
Artisan Fleuriste
25. Route Nationale
12550 Chauffour notre Dame
02 43 77 43 53

Neuf & Rénovation 
TISON 
 ✓ Maçonnerie ✓ Couverture
 ✓ Carrelage ✓ Clôtures
 ✓ Charpente ✓ Terrasses
 Tél. : 02 43 27 26 12 - Port. 06 88 77 61 40
LAVARDIN www.sarlison.com



109 enfants sont scolarisés
à l'école Claude MONET
de Degré.

Répartition des 109 élèves de l'école Claude Monet

| Classe | Enseignants | ATSEM |
|--------------|---------------------------------|-----------------|
| 22 PS - MS | Carole Lebaudy | Laurence Patry |
| 21 GS - CP | Marina Lemaire Hélène Bardet | Chantal Cabaret |
| 21 CP - CE1 | Anthony Zagalolo | |
| 20 CE2 | Géraldine Piette | |
| 25 CM1 - CM2 | Françoise Frézals | |

ACTIVITÉS DU 1^{ER} TRIMESTRE

| Date | Thème | Lieu | Classe(s) |
|------------------------|----------------------|----------------------------|------------|
| 9 sept. au 2 déc. | Piscine | Coulaines | CE2 au CM2 |
| 27 sept. | Carnaval des animaux | Théâtre Quinconces Le Mans | TPS à CP |
| 1 ^{er} oct. | Schinéar | Le Mans | CE2 au CM2 |
| 18 oct. | Jeux collectifs | La Bazoge | GS à CE1 |
| 19 nov. | Piste routière | Arnage | CE2 au CM2 |
| 22 nov. | Ecole et cinéma | Cinéastes Le Mans | GP - CE1 |
| 22 nov. au 24 janv. 20 | Piscine | Ardriers | GS à CE1 |
| 10 déc. | Endurance | La Milesse | CE2 au CM2 |



REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

• TITULAIRES :

- Céline Bouteloup
- Sandra Jardry
- Nathalie Launay
- Chrystelle Loyer
- Christelle Niepceron

• SUPPLÉANTES :

- Annabelle Rousseau
- Gwenaëlle Vaudel
- Michèle Vérité

L'équipe enseignante vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année

2019-2020 Ecole Claude Monet de Degré



► Déchets des ménages non recyclés

La 4CPS parmi les territoires les plus performants de France

Selon une étude menée par l'association indépendante et citoyenne Zero Waste France, la 4CPS fait partie des 91 intercommunalités les plus performantes de France en matière de production d'ordures ménagères résiduelles (déchets des ménages non recyclés). Ainsi, en 2017, chaque habitant de la 4CPS a produit, en moyenne, 113 kg d'ordures ménagères résiduelles, alors que la production moyenne annuelle d'un Français était de 261 kg. Avec ce chiffre remarquable, la 4CPS se positionne également au 2^{ème} rang des communautés de communes sarthoises.

L'étude montre, en outre, que les résultats les plus positifs sont obtenus par les collectivités rurales ou semi-rurales ayant adopté le système de redevance incitative (lequel est appliquée par la 4CPS depuis 3 ans déjà). Cependant, l'association assure aussi que, sur l'ensemble des territoires, le potentiel de réduction des ordures ménagères est encore important.



► RAPPEL DE CITOYENNETE

Le week-end, il est généralement interdit de commencer des activités bruyantes avant 10 heures et elles ne doivent pas se poursuivre après midi, de manière à permettre aux habitants de se reposer et de prendre leur repas dans une ambiance calme.

Distribution sacs poubelles

Les **sacs marqués** seront distribués en **JANVIER 2020** dans **vos** mairies. Salle St Joseph

Lundi 6 janvier : 18h à 20h

Samedi 11 janvier : 9h à 13h

Mercredi 15 janvier : 16h à 20h

Samedi 18 janvier : 9h à 13h



**IN SUN
WE TRUST**

Le cadastre solaire est opérationnel

Le cadastre solaire est un outil informatique innovant qui offre l'opportunité d'optimiser, en toute sécurité, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de son logement, d'un bâtiment public ou d'un local professionnel.

Le dispositif permet simplement, en quelques clics, en fonction de l'emplacement et de l'orientation du bâtiment, de connaître la faisabilité et le rapport financier d'un tel investissement. Il donne aussi accès à une liste d'installateurs professionnels testés et labellisés, implantés dans la région et dans lesquels on peut avoir toute confiance.

Ce cadastre solaire, créé et développé par l'entreprise "In sun we trust", vient d'être mis en place par le Pôle métropolitain Le Mans Sarthe, auquel adhère la Communauté de communes. Il est accessible sur le site internet : <https://paysdumans.insunwetrust.solar>. L'objectif de cette initiative est de promouvoir l'énergie solaire, qui a l'avantage d'être renouvelable et non polluante, comme mode de production électrique. En recourant à ce dispositif, la population, dont les élus, contribueront à préserver l'environnement tout en diminuant leur facture énergétique.

Afin d'informer les habitants sur ce nouveau service, des réunions publiques vont avoir lieu dans le territoire de la 4CPS (dont une à Conlie et une à Sillé-le-Guillaume).



SARL ELONG La Milesse

Dépannage
Plomberie
Chauffage
Electricité

Entretien :
Ramonage - Gaz - Fuel
Adoucisseur - Chauffe-eau
Tél. : 02 43 51 15 20

Entretien Espaces verts & Jardins

Avec déduction
SI
SERVICES à
LA PERSONNE
d'impôts*

Ets **CHAISSNER
Damien**



- Tonte • Débroussaillage • Scarification • Bêchage
- Nettoyage haute pression • Taille haies, arbustes et autres...
- Broyage d'herbes, ronces, branchages • Désherbage

Avec ou sans contrat annuel. Déduction d'impôts, selon la loi de finance en vigueur.

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.chaisner-services.fr

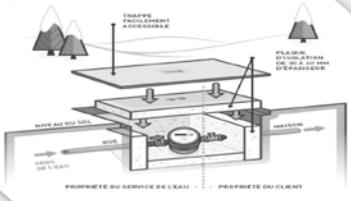
► S.A.E.P DE LA REGION DE CONLIE LAVARDIN



CONLIE LAVARDIN

| | |
|--|---|
|  Adresse Mail secretariat@saep-cl.com |  Horaires du Lundi au Vendredi 8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00 |
|  Contact Téléphonique 02 43 27 74 61 |  Contact Courrier 24 route des Grands Bois 72550 LA QUINTE |
|  Numéros d'urgence FUITES 06.07.82.24.75 ou 06.81.18.10.10 |  Site internet www.saep-cl.com |

ATTENTION AU FROID !!!!
Avec la chute des températures, pensez à protéger votre compteur.
Ne mettez ni de paille, ni de laine de verre, ni de laine de roche, ni de carton
L'idéal reste la plaque de polystyrène coupée à la taille du citerneau.



PROPRIÉTÉ DU SERVICE DE L'EAU - PROPRIÉTÉ DU CLIENT



Relevé de votre compteur d'eau

PROCHAINE PERIODE DE RELEVÉ
La prochaine période de relevé de compteur se déroulera du
1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020
Veillez à ce que votre votre compteur soit accessible

PENSEZ A REGARDER DANS
VOTRE CITERNEAU TOUS LES MOIS AFIN DE CONTROLER
S'IL N'Y A PAS DE FUITE ET AINSI D'EVITER TOUTE SURPRISE DE
SURCONSOMMATION

► COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES

2 DATES DES REPORTS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

- > Tournée du vendredi 1^{er} mai 2020 (Fête du travail) reportée au lundi 4 mai pour la commune de Degré
- > Tournée du vendredi 8 mai 2020 (Victoire 1945) reportée au lundi 11 mai pour la commune de Degré

► AGRICULTURE

Retrouvez Aurélie et Samuel dans une vidéo

"une journée à la ferme"

sur le site internet : www.mairie-degre.fr page actualités



LA VILLE DANS VOTRE POCHE AVEC INTRAMUROS



Afin de faciliter la vie des citoyens et usagers de notre territoire, en complément du site internet, la Communauté de communes (4CPS) va acquérir une application mobile dédiée à la vie quotidienne : IntraMuros.

D'un simple clic, retrouvez l'essentiel de la vie de votre commune dans votre poche !

« IntraMuros » est une application mutualisée aux services des collectivités locales, mairies, communautés de communes. Des coûts partagés pour des services plus performants, ensemble on va toujours plus loin. Les citoyens auront accès au contenu des villes qui y seront présentes.

> Événements, actualités : Chez vous ou en déplacement d'un simple clic sur l'application mobile, découvrez les événements et les actualités de votre ville et aux alentours.

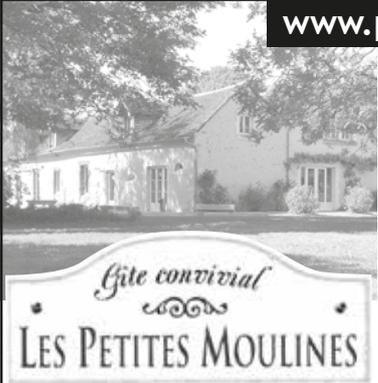
> Mairie : Vous pouvez instantanément nous alerter, signaler un incident, une décharge sauvage, des dégradations, etc...

L'application vous permet de tenir informé les services techniques en renseignant une photo, le lieu et un descriptif rapide

> Alertes : Au moindre imprévu ou information importante à DEGRÉ : nous vous enverrons des alertes en direct que vous pourrez recevoir sous forme de notifications sur votre téléphone (Risques météorologiques, incidents, informations importantes...)

IntraMuros nous permet de communiquer sur notre territoire et bien au-delà. Elle permet aux habitants attachés à notre territoire mais ayant dû quitter la commune de rester en lien avec nous.

IntraMuros a été adaptée pour la vie en milieu rural. Les images sont « légères ». Les informations sont toujours disponibles même si le réseau est inexistant car l'application met en mémoire ce qui est chargé, et se met à jour automatiquement lorsque vous l'ouvrez.



www.petites-moulines.fr

GITE
de grande capacité

- Salle 130 couverts
- Cuisine professionnelle
- Nombreux Couchages

Les Petites Moulines
72550 DEGRÉ
Tél. 06 22 03 51 65



DEGRÉ

Idée Déco

**PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS**

Vincent BAPTISTE [Tél : **06 70 12 87 10**
E-mail : idee.deco72@gmail.com

planning des activités

| | HEURES | LIEU | ACTIVITÉS | ASS. |
|----------|-------------------|--------------|---|------|
| LUNDI | 10h00 - 11h00 | Salle Polyv. | Gymnastique Volontaire Seniors | GV |
| | 20h30 - 21h30 | Salle Polyv. | Danse ZUMBA | FR |
| MARDI | 20h30 - 21h30 | Salle Polyv. | Gymnastique Volontaire | GV |
| | 19h00 - 21h00 | Ter. Sport | Entraînement Football | DFC |
| MERCREDI | 14h00 - 17h15 | Salle Polyv. | Danse Modern Zazz | FR |
| | 11h-12h/14h-15h30 | Biblioth | Bibliothèque - Lire à Degré | BIB |
| | 19h00 - 21h00 | Ter. Sport | Entraînement Football | DFC |
| JEUDI | 14h00* | Salle Assoc. | Après-midi Détente - Générations Mouvement - Aînés ruraux | GM |
| | Après-midi** | Salle Assoc. | Décoration - Activités manuelles | CDF |
| | 19h00 - 21h00 | Ter. Sport | Entraînement Football | DFC |
| | A partir de 20h30 | Salle Polyv. | Rock Musical | FR |
| VENDREDI | 16h30 - 18h00 | Biblioth. | Bibliothèque - Lire à Degré | BIB |
| | 20h15 - 22h30 | Salle Polyv. | Tennis de Table (Loisirs) | DJS |
| DIMANCHE | Matin | Salle Polyv. | Matchs de Tennis de Table | DJS |
| | Après-midi*** | Place Eglise | Randonnée | DRN |
| | Après-midi | Ter. Sport | Matchs de Football | DFC |

*Le premier et troisième jeudi de chaque mois **Le deuxième, quatrième et cinquième jeudi de chaque mois ***Le quatrième dimanche de chaque mois
 CDF Comité des fêtes - DFC Degré Football Club - DJS Degré Jeunesse et Sport - FR Familles Rurales - GV Gymnastique Volontaire - DCV Degré Cadre de Vie - BIB Bibliothèque Lire à Degré
 DRN Degré Rando Nature - GM Générations Mouvement

RENCONTRES PRÉVUES EN 2020

| | | | | | |
|---------|----|--|----------|-------|---|
| Janvier | 3 | Vœux de M. le Maire et son Conseil Municipal | Juin | 19-20 | Gala de Danse - Familles Rurales |
| Mars | 1 | Soirée carnaval - Parents et Amis de l'École | | 28 | Kermesse et Fête de l'École - APE |
| Avril | 4 | Repas dansant - Degré Football Club | Décembre | 4-5-6 | Téléthon |
| Mai | 8 | Repas des Aînés - CCAS | | 12 | Arrivée du Père Noël - Comité des Fêtes |
| | 16 | Repas paroissial | | | |
| Juin | 13 | Concours de boules semi nocturne- Comité des Fêtes | | | |
| | 14 | Vide Grenier - Comité des Fêtes | | | |



Le Téléthon 2019 a été une réussite
 avec le versement de 1370€ à l'AFM Téléthon
 Merci à tous

Création & Entretien des jardins

C.P.H. Paysage



- Cour en enrobé • Terrasse • Clôture • Muret
- Travaux Mini-Pelle • Parc • Jardin
- Plantation • Engazonnement

72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage.fr



GARAGE PICAULT

EXPERT

Réparations toutes marques
 Tôlerie - Peinture

Vente neuf
 et occasion

Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
 Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
 e-mail : ad-garagepicault@orange.fr

Dépannage
 24h/24 - 7j/7



Cette année encore l'équipe déco s'est mobilisée avec les membres de la paroisse pour la construction de la crèche qui rappelle le sens de Noël. Nous avons aussi organisé un grand nettoyage de l'église pour la rendre plus accueillante, elle est ouverte tous les jours. Nous organisons le repas paroissial du 16 mai à Degré.

Merci à ceux et celles qui assurent tous ces services. Un panneau d'affichage se trouve à l'extérieur de l'église n'hésitez pas à le consulter pour connaître les informations et les rencontres proposées par la paroisse .

Bonne année 2020 à tous

Au P'tit Marché Degréen

Epicerie associative

L'association au P'tit Marché Degréen est heureuse d'accueillir les nouveaux bénévoles qui viennent donner leur aide pour les tâches de mise en rayon, nettoyage, animations, approvisionnements, bricolage pour les petits aménagements et réparations, participation aux commissions et conseil d'administration.

L'accueil d'Olympe, stagiaire du lycée agricole nous a permis (avec la participation des bénévoles et salariées) de mettre en place le rayon vac.

Tous les premiers dimanches du mois les bénévoles vous accueillent autour d'un café. C'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres avec les habitants de Degré .

Au printemps l'annexe en face du magasin sera utilisable pour de nouvelles animations. Nous y avons déjà programmé des marchés de légumes .

D'autres activités pourraient y avoir lieu la commission animation a mené une réflexion dans ce sens .

Les membres du bureau vous offrent leurs vœux pour 2020 ; et souhaitent que notre épicerie soit toujours un lieu de vie et de rencontres dans notre village .

Bonne année à tous

Degré Football Club

La saison est repartie dès fin août avec un très bon parcours en coupe de France. Première participation depuis la création du club. Après avoir battu 2 équipes de niveau supérieur, l'équipe de Kévin fut éliminée après un bon match contre une belle équipe de Roézé. Félicitation pour une équipe de troisième division.

Le club compte 78 licenciés ce qui n'est pas arrivé depuis 10 ans. Création d'une équipe B et surtout, pour la première fois au club, une équipe féminine sénior foot à 8 (15 filles inscrites pour l'équipe). Première phase difficile, évoluant dans un groupe où des équipes ont été créées depuis plusieurs années. La deuxième phase sera plus équilibrée. Avec un entraînement tous les mercredis et un bon esprit d'équipe.

Les matchs seront plus accrochés. Bonne saison aux filles.

Pour les équipes masculines, le début de saison est convenable avec une météo capricieuse d'où des matchs reportés.

Merci à toutes les personnes ayant participé à la marmite sarthoise qui a fait salle comble.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux 2020

Date à retenir : Soirée repas dansant le 4 avril 2020





Lire à Degré

Les inscriptions se font toute l'année pour la somme inchangée de 12€ par famille et par année. N'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque et vous inscrire.

N'hésitez pas à nous laisser des messages sur notre site : <http://lireadegré.free.fr>

La bibliothèque sera fermée entre Noël et le nouvel an. Les permanences habituelles reprendront le mercredi 8 janvier 2020 de 14h00 à 15h30

Les permanences restent inchangées en 2020

Mercredi 11h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30 et Vendredi 16h30 à 18h00

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous nos vœux pour 2020

Comme chaque année, depuis 11 ans, Lire à Degré participe au Téléthon en vendant des livres neufs pour enfant avec des BD jeunesse et adolescent comme l'année passée. La fréquentation cette année a été moins importante. Le bénéfice de cette vente, nous a permis de reverser à l'AFM 120€. Merci à tous les acheteurs et bénévoles.

Nous renouvelerons l'expérience d'une conférence sur l'histoire des nombres et du calcul de l'Antiquité à nos jours avec Monsieur Alain Bois au court du premier semestre 2020.

Un projet de découverte de la commune à travers certaine profession sera probablement mis en place avec la participation des élèves de la classe de CM de Françoise Frezals



DJS Tennis de Table



Remise des coupes au tournoi de tennis de table à l'occasion du Téléthon

Le club a bien démarré la saison. Les effectifs sont en augmentation avec 6 enfants et un adulte en plus, soit un total de 21 adhérents.

Notre équipe, qui joue en Championnat Départemental 4, compte deux nouveaux joueurs dont un jeune. Merci à eux pour leur investissement. Nous allons nous maintenir en D4 pour la phase 2. Des entrainements supplémentaires ont lieu certains mercredis soir, pour la compétition.

Par ailleurs, le club souhaiterait avoir une équipe en D5, donc nous sommes toujours à la recherche de joueurs, même débutants, voulant s'investir dans la compétition.

Le club a organisé, une nouvelle fois, un tournoi en faveur du Téléthon. 23 joueurs ont répondu « présent ». Nous les remercions vivement. Nous avons passé un moment agréable tout en œuvrant pour une bonne cause.

N'hésitez pas à venir rejoindre le club. Vous êtes les bienvenus ! Les entrainements, en loisir et en compétition, ont lieu le vendredi soir à la salle polyvalente de Degré, à partir de 20h15 (Certificat médical sportif obligatoire pour la compétition et le loisir).

Pour plus de renseignements, écrivez-nous à : djs.degré@sfr.fr ou appelez au 06 80 05 96 48 (Bertrand LEROY - Président du Club)

Le club DJS Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Association Gym Degré

L'Association entame sa 34^{ème} année ! L'effectif est reparti à la hausse cette année avec une participation de 35 adhérentes sur les deux cours.

Le cours **SENIORS** : le lundi matin de 10h à 11h, toujours animé par Caroline et le cours **ADULTES** : le mardi soir de 20h30 à 21h30, animé par Edith, nouvelle animatrice. Nous la remercions pour son dynamisme et lui souhaitons la bienvenue.

L'objectif de ces séances est de s'entretenir physiquement tout en se faisant plaisir et partager un moment convivial en musique mais c'est surtout de préserver votre **CAPITAL SANTE**.

Les séances sont très diversifiées et dynamiques : échauffements, cardio, stretching, fitness, step, ateliers de renforcements musculaires, étirements, relaxation... chacun à son rythme.

Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours venir faire un cours d'essai gratuit.

Remerciements aux adhérentes pour leur fidélité, ainsi qu'à Caroline et Edith pour leur professionnalisme.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le bureau

Contact Emilie : 06.22.75.42.88



Parents d'élèves et amis de l'école publique

Voici votre équipe APE pour cette année

En partant de la gauche :
 Nathalie LAUNAY (Vice présidente)
 Cathy CORMIER (Secrétaire)
 Charlène LEROUGE (Trésorière)
 Tiphaine CHARPENTIER (Vice trésorière)
 Laëtitia POIRIER (Présidente)
 Ludivine LEGAY (3^{ème} Secrétaire)
 La tête en dessous de Ludivine :
 Séverine DEMEE (vice-secrétaire)
 Notre seul homme :
 Denis LAUNAY (vice-président)



VENTE DE SAPINS

C'est sur le parking face à l'école que les membres du bureau s'étaient installés pour vendre des sapins précommandés et dont le bénéfice participera pour envoyer les enfants de Maternelle à CP en voyage. Les parents ont bien joué le jeu et c'est une cinquantaine de sapins qui a été vendue.



Si vous avez des questions n'hésitez pas différents moyens sont mis à votre disposition :

- Boîte aux lettres,
- Mail : ape-degre@orange.fr,
- Facebook, (APE DEGRE)
- WhatsApp, (APE parents)
- Venir nous voir directement.

**LE BUREAU DE L'APE VOUS SOUHAITE
 UNE BELLE année en notre compagnie**

Degré Rando Nature

Comme tous les ans, l'année 2019 s'est terminée par une randonnée au Mans, à cette occasion, les randonneurs ont pu apprécier, à leur retour de cette balade mancelle, le petit verre de vin chaud qui leur était offert par l'association.

L'évènement majeur de cette année 2019, est sans nul doute, la 1^{ère} randonnée gourmande qui était organisée le 31 août par l'association Degré Rando Nature. La météo étant de la partie, c'est presque 300 personnes qui s'étaient donnés rendez-vous à la salle polyvalente pour une boucle de 13 kms entre Degré et la Quinte entrecoupés de 4 pauses gourmandes.

Nous n'avons eu que des retours positifs de cette organisation, un grand MERCI aux 50 bénévoles de l'association qui ont œuvrés tout le weekend, et même les jours précédents, pour que cette journée soit une très belle réussite qui ne demandera qu'à être renouvelée. Suite à cette belle organisation, une dizaine de personnes se sont engagées à adhérer à notre association de rando pour l'année 2020, nous ne pouvons que nous en féliciter. L'association comptera donc pratiquement 70 adhérents l'année prochaine.

L'association Degré Rando Nature avait aussi en charge la coordination de l'organisation du Téléthon les 6 et 7 décembre dernier. Encore une très belle réussite, malgré une baisse de fréquentation de Degréens aux différentes activités proposées, puisque 1370 euros ont été reversés à l'AFM Téléthon. Remerciements aux nombreux bénévoles qui ont œuvrés tout ce weekend " Degré Téléthon 2019 ". Merci particulier aussi à Sébastien Cosnet qui a fourni gratuitement les 330 œufs et à l'épicerie "Au p'tit marché Degréen " qui a donné 22 kg de farine pour la fabrication des crêpes.



Pause gourmande chez Roger

Nous vous donnons rendez-vous à l'Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 17 Janvier à 20h30 à la salle des associations de Degré, à l'issue de cette réunion, nous partagerons la galette et le verre de l'amitié.

La 1^{ère} rando 2020 au lieu le dimanche 26 janvier, rendez-vous à 13h30 sur la place de l'église de Degré pour un départ en co-voiturage.



**Le bureau de l'association
 Degré Rando Nature vous
 souhaite de très bonnes fêtes
 de fin d'année, et vous présente
 tous ses meilleurs vœux pour
 2020.**

TGV : toujours autant de bruit !

Silence retrouvé ?

À l'heure où nous écrivons ces lignes (début décembre), la grève des cheminots est encore effective et nous avons l'agréable impression de retrouver « l'ambiance d'avant » : le plaisir du calme de la campagne. Mais cela ne va pas durer ! Néanmoins, les actions continuent : Degré Cadre de Vie oeuvre toujours activement au sein du CRI72, le collectif des riverains de la LGV, afin d'essayer de réduire les nuisances que nous subissons au quotidien. Voici quelques actions récentes du CRI 72 et des perspectives.

Petit rappel

Comme vous le savez sûrement, le CRI 72 a entamé deux actions en justice avec l'appui du cabinet de Me Corinne Lepage.

La première de ces actions consistait à remettre en cause le « fameux » arrêté de novembre 1999, celui qui dit, en substance, que vous n'avez rien à redire tant que le bruit des TGV est inférieur à 60 dB le jour et 55 dB la nuit. Il s'agit d'un bruit « moyenné » c'est à dire qu'il tient compte des pics de bruit lors du passage des trains mais associé aux moments de silence lorsque les trains ne passent pas... Ce subterfuge ramène les moyennes à des niveaux inférieurs aux normes ci-dessus. Et les mesures CEREMA ont bien montré que c'est le cas dans la plupart des endroits. Or, nous n'entendons pas des moyennes de bruit ; nous entendons l'ambiance calme de la campagne, puis le bruit strident des trains. C'est cela la réalité vécue par chacun et l'arrêté de novembre 1999 n'en tient pas compte.

C'est pourquoi le cabinet de Me Corinne Lepage a intenté une requête en annulation devant le

Conseil d'État pour tenter de faire modifier cet arrêté afin qu'il tienne mieux compte des pics de bruit. Le recours a été déposé le 22 février 2019. Le 31 juillet, la ministre des transports a répondu en réfutant tous les arguments. Le cabinet Lepage a envoyé récemment une réponse en recours avec de nouveaux éléments afin d'étayer l'argumentation.

À ce jour, nous attendons la décision finale du Conseil d'Etat. Mais, même si cette décision nous est favorable, c'est-à-dire si l'arrêté de 1999 est remis en cause, il est plus que probable que cela n'aura pas d'effet pour nous, la modification de la loi n'ayant pas d'effet rétroactif. Par contre, elle sera une référence pour les LGV à venir (s'il y en a).

La seconde action menée par le cabinet Lepage, contre Eiffage et la SNCF, est à la fois une demande de réalisations de protections sonores là où c'est possible et, parallèlement, une demande d'indemnisation pour compenser la perte de la valeur vénale des habitations et la dégradation des conditions d'existence.

C'est cette action, fortement médiatisée, qui a rassemblé environ 228 requérants en Sarthe, dont 19 à Degré. Les expertises foncières ont été réalisées entre mai et juillet par le cabinet de Mr Stanislas Blouère. Après beaucoup d'attente, les rapports (environ 25 pages chacun) viennent d'être adressés aux personnes, les informant de la perte de valeur vénale de leur habitation due à la présence de la LGV. Selon les lieux et l'importance de la maison, cette perte de valeur foncière varie de 8 % à 42 %. Les propriétaires de biens particuliers devront patienter jusqu'à la mi-décembre pour recevoir leur rapport.

Enfin, chaque personne ayant fait faire une expertise, a reçu la proposition de convention d'honoraires de Me Lepage pour la requête qu'elle présentera au Tribunal Administratif.

Quels espoirs de réduction du bruit ?

Suite à la visite qu'elle a effectué dans les communes, la mission du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) a identifié 13 maisons en Mayenne, 15 en Ille et Vilaine et 35 en Sarthe (aucune à Degré !) qui devront faire l'objet de mesures de réduction du bruit. Ces 63 maisons retenues sur les 180 km de ligne sont un nombre ridiculement bas par rapport aux centaines de personnes concernées par le bruit des TGV.

Quelles sont ces habitations ? Par quels moyens le bruit sera-t-il atténué ?

Nous avons participé à Laval à une réunion présentant ces mesures, mais malgré nos questions, nous n'avons pas pu obtenir de réponses précises. Cependant, des réunions, pilotées par la DREAL, à partir de janvier 2020, auront lieu dans chaque département ; il y sera question des mesures concrètes à prendre pour ces habitations (murs anti-bruit, merlons, isolation des façades ...). Nous participerons bien évidemment à ces réunions et nous continuerons à défendre la cause des riverains avec opiniâtreté.

Deux compte-rendus détaillés sont disponibles sur le site du CRI 72 : celui du CRI 72 et celui de la Préfecture.

<http://cri72.e-monsite.com/pages/comptes-rendus-de-reunions.html>



Rencontre à Savigné-l'Évêque le 9 novembre

> À l'étude

Un dispositif innovant de réduction du bruit efficace, esthétique et 5 fois moins cher que les murs anti-bruit classiques est proposé par la société Naturawall. Parmi les avantages de ce système : une faible emprise au sol, des fondations peu profondes, une hauteur intéressante, système végétalisable, coût de 1 200€ à 1 800€ HT le mètre linéaire pour un mur-écran de 4 m de haut, le tout livré, posé et végétalisé.

Vous pouvez jeter un œil sur le site de l'entreprise :

<http://www.naturawall.fr/>

Au cours d'une rencontre avec Christelle Morançais, la présidente de la région Pays-de-la-Loire, le 18 juillet 2019, les représentants du CRI 72 ont sollicité l'appui des services techniques de la région afin de déterminer s'il pourrait s'agir d'une solution envisageable dans notre secteur.

> Rencontres avec les élus de la ligne LGV SEA Tours/Bordeaux

Le but de ces rencontres est de favoriser le rapprochement des forces vives, élus et associations, sur les deux lignes LGV inaugurées le 2 juillet 2017 et dont les riverains rencontrent les mêmes problèmes.

Cette démarche a été initiée lorsque des représentants du CRI 72 (4 personnes du CA) sont allés soutenir une réunion de l'association Comité Réaction Citoyenne le 5 octobre 2019 à Jaunay-Marigny (Poitiers). Cette réunion avait lieu en présence de Me Corinne Lepage et Me Huglo (Cabinet Huglo-Lepage) : des requêtes devant le Tribunal Administratif vont y être lancées de la même manière qu'en Sarthe.

Une seconde rencontre a eu lieu à Savigné-l'Évêque le 9 novembre 2019. A l'issue de cette rencontre, les sénateurs, Jean-Pierre Vogel, Louis-Jean de Nicolaÿ et Nadine Grelet-Certenais vont essayer de réunir l'ensemble des parlementaires et associations des départements concernés par les deux LGV au Sénat en janvier, pour un travail regroupé afin d'imaginer les moyens à mettre en œuvre pour que la loi change.

De plus, Louis-Jean de Nicolaÿ va proposer un projet de loi sur le bruit (aidé

par Julie Leduc de l'association AGIR A10, ancienne attachée parlementaire qui a déjà travaillé sur ce sujet). Il va également proposer à la ministre des Transports, en commission d'aménagement du territoire, dans le cadre de la transition énergétique, de poser des panneaux photovoltaïques sur les protections anti-bruit.

Régis Cerbelle, président de l'ADEN, souligne que c'est un très long combat à venir. Il est important que les maires soient aux côtés de leurs administrés jusqu'au bout.

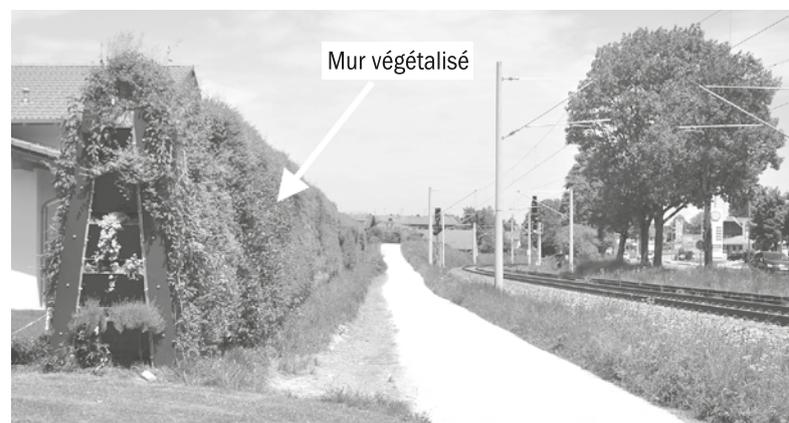
Médiatisation

Elle va continuer avec deux reportages prévus :

- l'un sur TF1 dans l'émission « Grands reportages »,
- l'autre sur France 2 dans l'émission « Envoyé spécial »

N'en doutez pas, avec le CRI 72, Degré Cadre de Vie est toujours à l'oeuvre !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et formulons des vœux de sérénité pour 2020.



Association FERT

(Family Endurance Racing Team)

Pour cette nouvelle saison, la décision a été prise courant février de ne pas participer au championnat et de se concentrer uniquement sur la course des 23h60 qui aura lieu au mois de juillet.

Place à la préparation de la moto et de sa mise en conformité au règlement spécifique pour cette course. Durant le printemps, l'équipe doit faire face au forfait d'un des pilotes mais il sera remplacé in extremis.

Le grand week-end débute par les vérifications techniques et administratives, tout est en règle !

Place aux essais libres et qualificatifs pendant lesquels nous nous qualifierons en milieu de grille. Petite déception mais après inspection de la moto, nous sommes aperçus qu'il y avait un petit problème technique. Ce qui nous a obligé à faire une bonne séance de mécanique jusqu'à très tard dans la nuit... Le lendemain place au warm-up et à la course. Départ à 15 heures et la course se déroule sans souci majeur. Les pilotes se relaient au guidon de la moto, les ravitaillements s'enchaînent, de l'essence aux plaquettes de frein, tout va bien ! On se bat pour la victoire avec

le deuxième depuis le milieu de la nuit et ce jusqu'au drapeau à damier, et à 15 heures dimanche, c'est la délivrance enfin la VICTOIRE, celle qui nous échappe depuis tant d'années !!!



Familles Rurales

Après une rentrée un peu compliquée, cette année, nous avons repris le chemin de nos activités à l'issue de notre AG du 10 septembre 2019.

Laurence continue de faire travailler les plus courageuses, le lundi soir de 20h30 à 21h30.

Camille poursuit, le mercredi avec 15 jeunes danseuses, réparties sur 2 cours.

Et pour les amateurs de rock, David les initie le jeudi soir à partir de 20h30.

Après une Family Zumba annulée, faute de participantes, le Baby-Broc fut l'occasion de vider les placards le 24 novembre 2019.

Nous remercions les participantes du cours de Zumba qui a eu lieu pendant le téléthon.

Toute l'équipe vous souhaite de belles et joyeuses fêtes de fin d'année et rendez vous en 2020.

Joyeux Noël à toutes et tous.

L'équipe de Familles Rurales Degré

Comité des fetes

L'année 2019 s'achève sur une note positive pour le Comité des fêtes. Qu'il est bon de voir les yeux de nos enfants pétiller lorsque le Père Noël s'arrête quelques heures dans notre village, joliment décoré pour les fêtes de fin d'année. Les bénévoles ont mis tout en œuvre afin que le nouveau sapin sur la place de l'église soit mis en valeur.

Même si la météo capricieuse nous a empêché de tirer le feu d'artifice et la promenade avec les lampions, la chaleur et la joie étaient dans les cœurs, les enfants ont pu, après avoir passé un temps avec le Père Noël, se défouler en dansant.



Le spectacle, « Les Cookies de Noël », proposé gratuitement aux enfants a encore enjoué le public « petits et grands ».

Le feu d'artifice sera remis à une date ultérieure, nous ne manquerons pas de vous la communiquer.

Il convient de rappeler que pour que l'association puisse perdurer et proposer des soirées « spectacle gratuit » telle que celle de Noël, il faut que dans l'année les activités proposées soient bénéfiques. Un mot dans chaque boîte aux lettres a été l'occasion de vous demander vos avis, vos nouvelles idées afin que de nouvelles activités vous soient proposées. Malheureusement, sur 365 familles, seuls deux

retours, il est donc difficile de connaître vos attentes.

A ce jour, il est toujours possible de nous donner vos idées sur cdfdegre@gmail.com

Nous avons également un compte facebook « Comité des fêtes de Degré », aimez la page et vous aurez tous les infos et activités de l'association.

Le Comité de Fêtes vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous attend à nos rendez-vous en 2020



s.a.r.l. PELTIER
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - FOSSES SEPTIQUES

“Les petits Cours” 72140 SILLÉ LE GUILLAUME
Tél. 02 43 20 24 06 / Fax. 0243 20 52 98
sarlpeltier@orange.fr

**VOTRE AGENCE
GROUPAMA**

CONLIE
► Place des Halles - TÉL. 02 43 52 10 90

Épargne, Banque, Prévoyance, Auto, Habitation, Santé,

Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Au fil des mois . . .

Cérémonie du 11 novembre



Etat Civil



La naissance d'un petit ange

Des voix tendres pour me parler,
Des bras forts pour me porter,

Des lèvres douces pour m'embrasser,
Des mains délicates pour me cajoler,

Des yeux étonnés pour me regarder,
Deux cœurs impatients qui m'attendaient,

Tout ce que j'ai imaginé est désormais réalité :

Me voilà venu en ce paradis pour être aimé.

Maxalexis

Défilé d'Halloween dans les rues du village

organisé par Les parents d'élèves
et amis de l'école publique



Naissances

21 juillet 2019

Owen FOUGERAY
Le Bluteau

22 Août 2019

Gaëlle COUTINEAU
6 rue de l'Arche

4 Octobre 2019

Tina MEMIN-CLEMENT
4, rue du Calvaire

14 Novembre 2019

Eloïse JARRY
4, impasse des Ormeaux

15 Novembre 2019

Tyla GAUTHIER
9 bis, rue principale

FC
Degré

Nouveau depuis septembre 2019
une équipe de foot sénior à 8 féminine



